

“*Quel avenir pour le système de compensation en Tunisie ?*”

Le 09 novembre 2018, Afkar a organisé un conclave spécial autour de la question suivante : “**Quel avenir pour le système de compensation en Tunisie?**” Plus d’une trentaine de participants étaient présents et ont contribué activement aux discussions. Étaient présents des représentants du gouvernement tunisien, des associations, des entreprises du secteur privé, des parlementaires et des représentants d’organisations internationales. La discussion a été modérée par l’activiste Madame **Chaima Bouhlel** et rapportée par la présidente de Solidar Tunisie **Lobna Jeribi**. Cette cinquième édition de Afkar en 2018 a débuté avec une intervenante faisant le diagnostic du système de compensation en Tunisie et des principaux défis à relever.

Le système de compensation joue un rôle important dans le maintien et le développement économique de la Tunisie. En place depuis 1970, ce système vise à préserver le pouvoir d’achat des ménages à revenu faible. Néanmoins, on constate que l’État tunisien n’arrive plus à réfréner les charges de compensation à un niveau convenable avec ses capacités économiques et financières. Le système de compensation à l’heure actuelle est un sujet clivant qui divise les politiques et l’opinion publique étant donné que ce système tendait essentiellement à garder l’équilibre global de l’économie nationale ainsi que de promouvoir une justice sociale. Néanmoins, au fil des années, on constate un bon nombre d’abus et détournement de la fonction première de ce système. A l’approche de la loi de finances 2019, le débat sur la compensation devient de plus en plus récurrent. Au-delà des considérations politiques, l’avenir du système de compensation en Tunisie mérite une réflexion de fond.

Afkar est une initiative qui rassemble les principales parties prenantes autour d’une table ronde pour discuter le temps d’une journée d’une thématique et ce dans le but d’avoir un dialogue fructueux qui débouchera sur des solutions concrètes.

Sous forme de conclave, cet événement aspire à relever le niveau de la discussion en offrant à ces différents acteurs un espace neutre loin des médias afin d’examiner une problématique et de trouver un terrain d’entente.



LES DÉFIS :

1. Problème de ciblage :

Aujourd'hui, la compensation est globale et large. La globalité de la compensation est en elle-même un obstacle pour déterminer le vrai coût de la subvention. Le ciblage peut soit exclure les personnes nécessiteuses, soit inversement accorder ou inclure les personnes non éligibles. Le problème du ciblage et de l'identification réside dans le choix des critères d'éligibilité à la subvention.

2. La compensation des hydrocarbures :

La compensation surtout au niveau des hydrocarbures est actuellement la plus dotée de ce système ce qui pourrait remettre en cause son efficacité. Les entreprises publiques de transport sont en déficit, l'État supporte budgétairement ces pertes. A défaut d'une politique publique claire de transport, le problème financier des sociétés de transport (surtout celles régionales) persiste. L'enveloppe de subvention du transport public s'élevait à 450 millions de dinars en 2018, au titre de la subvention du transport scolaire et universitaire ainsi que le transport à tarifs réduits ou gratuit et celui réservé aux personnes à besoins spécifiques.

3. Non-conciliabilité des objectifs de la Caisse Générale de Compensation :

La Caisse Générale de Compensation en Tunisie, est devenue au fil des années un instrument multi-objectifs. La Caisse générale de Compensation a entre autres pour objectifs : le soutien des prix à la production, des prix à la consommation, la stabilisation des prix, la fluidité et la continuité de l'approvisionnement. Ces objectifs multiples ne sont pas toujours conciliables. Cette extension du champ d'intervention de la Caisse Générale de Compensation et l'absence de mesures correctives sur de longues périodes pour faire face au dérapage se sont traduites par des dérapages cycliques obérant la charge de compensation.



4. Manque d'appui institutionnel :

La compensation fait intervenir plusieurs entités étatiques : ministère de commerce, ministère de l'énergie, ministère de transport, entreprises publiques, office des céréales. La caisse de compensation est un organisme administratif qui manque énormément des compétences techniques. Ses ressources financières sont aussi limitées.

5. La vérité des prix :

On ne peut envisager de solutions pour le système de compensation en Tunisie sans faire face au problème d'insuffisance des prix de vente des produits sur le marché tunisien. La valeur de la subvention est renchérie suite à l'augmentation des prix de ce produits à l'échelle internationale mais également en vue de la consommation nationale et donc des quantités importées. Les prix de vente au niveau du marché local sont pratiquement bloqués depuis une dizaine d'années dans le cadre du système de subvention. Cette charge est devenue exorbitante vu la variation à la hausse continue des prix des produits de base et du baril de pétrole sur le marché mondial ainsi que la forte dépréciation du dinar tunisien.

6. Le commerce illicite et la contrebande :

Le système de subvention souffre également du commerce illicite et de la contrebande. La distorsion des prix des produits de base (farine de blé, lait, huile végétale, etc.) encourage l'utilisation non autorisée par des professionnels et favorise leur récupération par le circuit de la contrebande. D'après le Ministère du Commerce, 23% des produits de base subventionnés ne bénéficient pas aux ménages et 7% de la subvention profite aux ménages nantis.

RECOMMANDATIONS :

Au cours du débat, les participant.e.s ont proposé et discuté des solutions spécifiques et réalisables pour résoudre les questions relevées sitôt. Les idées suivantes ont été proposées :



1. Établir un mécanisme de ciblage précis et un identifiant unique :

La mise en place d'un mécanisme de ciblage progressif : Pour ce faire, il faut identifier les ménages nécessiteux et démunis et créer une base de données contenant les informations nécessaires. Par la suite, des mesures peuvent être prises sous l'égide du ministère des Finances, de suivi et d'évaluation du ciblage pour plus d'efficacité et de transparence. La progressivité comprend aussi la détermination des produits dont la levée de la compensation n'impactent pas un grand nombre de consommateurs, la levée de compensation doit aussi être associée à des mesures d'accompagnement pour les personnes nécessiteuses telles que la création d'un identifiant unique.

2. Sensibiliser le citoyen quant au coûts de la subvention :

Il suffit d'instaurer un véritable débat national sur les compensations en Tunisie incluant toutes les parties prenantes et les partis politiques. Il faut donner une idée aux citoyens tunisiens sur la charge que représente la compensation et les sensibiliser quant aux coûts annuels actuels du programme de subvention, de ses objectifs, mesures et bénéfices.

Il faut donner la possibilité aux citoyens de choisir l'adhésion ou pas au système de la compensation par laquelle les personnes non nécessiteuses de la compensation pourraient déclarer leur volonté de n'en plus bénéficier. Ceci pourrait faciliter le ciblage.

3. Encourager le développement d'énergies renouvelables pour les ménages, les agriculteurs et les administrations publiques :

Les subventions énergétiques profitent surtout aux classes plus aisées et ajoutent un fardeau inabordable aux ressources du gouvernement. Par conséquent, les prix de l'énergie devraient être ajustés avec un contrôle plus strict des propriétés publiques par exemple, le parc automobile des institutions publiques. L'alternative la plus adéquate serait les énergies renouvelables. L'utilisation de l'énergie solaire à des fins thermiques est répandue en Tunisie et peut être considérée comme une réussite mais on devrait capitaliser d'avantages sur cela.



4. Instaurer des mécanismes d'ajustement automatique des prix :

Le secteur privé s'avère un véritable moteur de croissance. Le secteur public ne peut pas créer directement des emplois à l'échelle nécessaire compte tenu des niveaux élevés de déficit et d'endettement. Le secteur privé augmenterait le pouvoir d'achat des familles en favorisant la compétition. Les prix ainsi réajustés diminueront la pression sur le système de compensation. Le secteur public devrait plutôt se concentrer sur son rôle réglementaire pour renforcer le climat des affaires, élargir l'accès au financement et améliorer la gouvernance.

5. Régulariser et lutter contre le commerce illicite :

L'État peut intensifier le contrôle des circuits de distribution ainsi que lutter contre la corruption à travers la numérisation de l'administration. Par ailleurs, la cour des comptes doit être renforcée afin de bien effectuer son rôle d'organisme de contrôle des deniers publics et l'outiller des mécanismes d'intervention efficaces afin de récupérer le commerce illicite qui bénéficie des produits subventionnés. D'après le ministère du commerce, à l'heure actuelle, un quintal (100 kg) de farine est vendu à 82 dinars, alors que le boulanger, qui fabrique les baguettes, l'achète à 4,5 dinars uniquement. C'est ainsi, que la baguette est vendue à 190 millimes, alors que son prix réel s'élève à 320 millimes. Pour ce qui est du boulanger spécialisé dans le gros pain, il bénéficie d'une subvention de 15 dinars, alors qu'il achète le quintal de farine à 6 dinars.

Conclusion :

Repenser le système de compensation en Tunisie permettrait un renforcement progressif des filets de sécurité sociale existants et de leur ciblage sur les groupes sociaux les plus vulnérables par l'amélioration de l'éducation, de la santé et de l'assistance aux pauvres et aux handicapés ainsi que le soutien des transports publics et des transferts directs vers les deniers publics.